

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-041

Séance du 07 AVRIL 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 16
Qui ont pris part à la délibération	: 12
Date de la Convocation	: 27/03/2025
Convocation affichée et diffusée le	: 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Baptiste COLLET
Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à M. Frédéric VALLOS
M. Sylvain PERRAUD a donné pouvoir a donné pouvoir à M. Richard GAY

M. Richard GAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2025

Il est procédé à la présentation les demandes de subvention reçue. Il convient de se prononcer sur les attributions des subventions aux associations.

Compte tenu que certains élus sont responsables d'association, la discussion et le vote se font en fonction des associations concernées.

Ne prennent pas part aux votes compte tenus de leur implication dans certaines associations subventionnées : Richard Gay, Clément Petit, Daniel Aknin, Jean Da Costa, Gilles Grossat, Christophe Henry,

Approuvé à la majorité des votants.

Sont votées pour 2025 les subventions suivantes :

	BP 2024	BP 2025
ASSOCIATIONS COMMUNALES	18 650,00 €	18 100,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	- €	- €
AMICALE DE PECHE DU FORMANS	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION TENNIS CLUB DE ST DIDIER		250,00 €
ASSOCIATION ENTENTE DE CHASSE	250,00 €	
ASSOCIATION FORMALIENNE EXPLORATION	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION PASSAGE A L'ACTE	250,00 €	250,00 €
UNION SPORTIVE DU FORMANS (SDF-St Bernard)	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DU FORMANS	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS DU FORMANS	250,00 €	250,00 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
 Reçu en préfecture le 18/04/2025
 Publié le
 ID : 001-210103479-20250407-2025041-DE

Octobre en formans	250,00 €	250,00 €
La Compagnie c'est chaud	250,00 €	250,00 €
Enfants Ukraine 01	250,00 €	250,00 €
Formans country road	250,00 €	250,00 €
Fanfare pour classe annuelle des conscrits	250,00 €	250,00 €
Elles entreprennent en val de saône	250,00 €	250,00 €
PASAE	500,00 €	500,00 €
UNION DES COMMERCANTS	500,00 €	500,00 €
SOU DES ECOLES LAIQUES	500,00 €	500,00 €
AMICALE DES BOULES JOYEUSES DES BRUYERES	750,00 €	750,00 €
SAINT-DIDIER ANIMATIONS	1 500,00 €	1 500,00 €
Association ile aux enfants		500,00 €
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS"	900,00 €	600,00 €
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS" CENTRE AERE	11 000,00 €	9 000,00 €
Form ados		1 000,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2 224,00 €	2 664,00 €
CROIX-ROUGE	150,00 €	150,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	150,00 €	150,00 €
Banque alimentaire	150,00 €	150,00 €
COLLEGE JEAN MOULIN	204,00 €	194,00 €
RASED (OCCE-Psychologue scolaire)	260,00 €	260,00 €
Comteurs de Trévoux	300,00 €	
ADMR	200,00 €	200,00 €
ain calin de guess	500,00 €	500,00 €
Saône Vallée Tennis de Table	150,00 €	150,00 €
Le Courtil des courils		600,00 €
Académie de la dombes		150,00 €
Union fédérale des combattants de l'ain	160,00 €	160,00 €
TOTAUX	20 874,00 €	20 764,00 €
BUDGET	22 124,00 €	23 000,00 €
Reste à répartir	1 250,00 €	2 236,00 €
Subvention exceptionnelle Pêche berges du formans		
Complément subvention les comteurs de Trévoux		
Complément subvention les combattants de l'ain		
Subvention exceptionnelle la Compagnie c'est chaud		
Subvention exceptionnelle ain calin de guess pour récupérer 2024		500,00 €
Subvention exceptionnelle Enfants ukraine 01		750,00 €
Subvention exceptionnelle ASDCR		160,00 €
Reste à répartir		826,00 €
Total Versé		
Non distribué vis-à-vis enveloppe globale		
	BP2024	BP2025

Une copie de la présente délibération sera transmise au Trésorier de la commune

Ainsi fait et délibéré le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance
 Richard GAY